



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Élection scolaire partielle

Gilbert Labrie est élu sans opposition dans Sacré-Coeur

Rimouski, le 18 septembre 2006 – Tel qu’annoncé dans l’avis public d’élection diffusé par la Commission scolaire des Phares le 23 juin 2006, la circonscription no 3 (Partie Rimouski ville – Sacré-Cœur) était en élection.

Au terme de la période prévue pour recevoir les déclarations de candidature, soit le 17 septembre 2006, un seul candidat a déposé sa candidature et a donc été élu sans opposition. Il s’agit de monsieur Gilbert Labrie.

Monsieur Labrie connaît bien le fonctionnement de la Commission scolaire et du Conseil des commissaires puisqu’il y a siégé à titre de commissaire parent depuis novembre 2003.

Nos plus sincères félicitations à monsieur Gilbert Labrie!

-30-

Source : M. Jacques Poirier
Directeur général
Commission scolaire des Phares
et président d’élection